

REGLEMENT DU DERBY DE LA MORTE

Article 1 : Date de l'épreuve et parcours

Le derby de la morte se déroulera le 30 mai 2026 organisé par l'association FRTV sur la station de l'Alpe du Grand Serre, commune de La Morte (38).

Pour la DH, le départ est prévu au sommet du télésiège du Serriou et l'arrivée au stade de Séchilienne pour un total de 1400m de D-

Entre ces deux points la descente sera matérialisée par des portes directionnelles. La course se déroulera en une manche.

Le terrain sera aménagé pour permettre la descente en VTT et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo.

Article 2 : Tarifs et Engagement

Les inscriptions se font désormais en ligne ou le jour de l'épreuve (avec majoration) en cas de désistement, des places pourront être prises le jour même. L'inscription sera prise en compte lors de la signature du règlement et de la présentation de la licence ou du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 3 mois.

Le tarif d'inscription au derby de la morte est le suivant :

-« DH de la Morte» uniquement: 50€(limité à 100 coureurs, possibilité de s'inscrire le matin dans la limite des places disponibles)

- Une majoration de 10€ pour les inscriptions sur place.

- Le logement sera de 18 euros la nuit, organisé au centre de vacances PTVL, petit déjeuner offert.

- Le repas du soir d'après course sera au tarif de 13 euros.

Article 3 : Conditions de participation et matériel

Le derby de la morte est ouvert à toute personne âgée de 15 ans révolus (autorisation parentale pour les mineurs) au samedi 30 mai 2026.

Chaque concurrent devra être en excellente santé, convenablement entraîné et capable de descendre des pistes noires. Les concurrents devront être maîtres de leur comportement sur la totalité de l'épreuve.

Tout acte ou tentative de tricherie donnera lieu à une exclusion de l'ensemble des épreuves.

Par souci de sécurité, la participation à l'épreuve requiert les protections suivantes :

Pour la DH, un casque intégral, une dorsale ou sac homologué, des coudières et des genouillères.

Chaque concurrent est tenu de posséder un téléphone portable durant toute la durée de la course, afin de contacter l'organisateur en cas d'accident ou toute autre urgence. A savoir que le numéro de téléphone du directeur de course sera indiqué sur la plaque de course.

Article 4 : Plaques

Les plaques seront à retirer au village du derby :

Pour la DH, Vendredi 29 mai 2026 de 17h à 20h et le Samedi 30 mai 2026 de 7h à 8h30.

Article 5 : Assurance

En s'acquittant de leurs droits d'inscription, les concurrents seront automatiquement assurés pour la journée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler.

Article 6: Reconnaissance du parcours

Pour la DH, la reconnaissance du parcours est obligatoire et doit être effectuée le matin de l'épreuve.

Article 7: Disqualification

Les cas pouvant entraîner une disqualification sont :

-infraction ou tentative de fraude au règlement précédemment énoncé

-intervention d'une aide extérieure durant la course

-comportement antisportif ou violent lors de la course

Dans ce cas, les concurrents exclus ne recevront aucun remboursement de la part du comité de l'organisation.

Article 8: Classement

Pour la DH, le classement sera établi à partir de l'ordre de passage de la ligne d'arrivée.

Les catégories récompensées seront les suivantes : Scratch / Féminines / Masters (40 ans et plus) /Jeunes.

Article 9: Annulation -remboursement

Le comité d'organisation se réserve le droit en cas de force majeure et/ou pour des raisons de sécurité de modifier le règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents. En cas d'annulation de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué. L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels pendant l'épreuve.